

## COMMENT PAYER LE STATIONNEMENT ?

### Applications mobiles Tickets horaires et forfaits



### Horodateurs Tickets horaires et forfaits



### En ligne Information, inscription, forfaits



Voirie - [voirie.fr.parkindigo.com](http://voirie.fr.parkindigo.com)  
Parcs - [fr.parkindigo.com](http://fr.parkindigo.com)  
[www.q-park.fr](http://www.q-park.fr)

### En boutique Information, inscription, forfaits



Parking Marché - Niveau -1  
150 rue du Vieux Pont de Sèvres  
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT  
boutique-boulogne@group-indigo.com  
01 58 17 10 42

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
8h30 17h00	8h30 17h00	8h30 17h00	8h30 17h00	8h30 17h00	9h00 12h30	fermé

## COMMENT BÉNÉFICIER DES FORFAITS RÉSIDENT / PROFESSIONNEL / AUTRE PROFESSIONNEL ?

Les forfaits à tarif préférentiel dédiés aux résidents, professionnels et autres professionnels sont accessibles sous conditions d'éligibilité.

Voirie - Inscrivez-vous en boutique ou sur :  
[voirie.fr.parkindigo.com](http://voirie.fr.parkindigo.com)

Après validation de votre demande, votre inscription sera associée à votre immatriculation. Pour stationner en règle, vous pourrez ensuite acheter votre forfait à tarif préférentiel sur l'un des canaux de paiement (applications mobiles, horodateurs, en ligne).

Parcs - Rendez-vous en boutique ou sur :  
[fr.parkindigo.com](http://fr.parkindigo.com) ou [www.q-park.fr](http://www.q-park.fr)

## LE FORFAIT DE POST-STATIONNEMENT (FPS)

Le Forfait de Post-Stationnement (FPS) est une régularisation du paiement de la redevance de stationnement. Il est dû dans les cas suivants :

- Absence de paiement du stationnement
- Dépassement de la durée de stationnement payée
- Paiement du stationnement dans la mauvaise zone

Sur le territoire de GPSO, le FPS a été fixé à **35 €, avec une minoration à 25 €** en cas de paiement sous 4 jours calendaires.

### COMMENT PAYER UN FPS ?

J	FPS minoré	25 €	Se reporter à l'avis de paiement transmis à domicile par l'ANTAI
J+9	FPS forfaitaire	35 €	Se reporter à l'avis de paiement transmis à domicile par l'ANTAI
J+90	FPS majoré	35 € + 50 € de majoration par l'État	

### COMMENT CONTESTER UN FPS ?

J	En ligne  <a href="http://paiement.usager.tefps.fr">paiement.usager.tefps.fr</a>
J+30	Pas de contestation possible

Contrairement aux autres amendes, un FPS peut être contesté sans le régler au préalable. La contestation est aussi possible par courrier avec accusé de réception.

Retrouvez toutes les informations détaillées sur :  
- [seineouest.fr/stat](http://seineouest.fr/stat) pour les modalités de stationnement  
- [seineouest.fr/fps](http://seineouest.fr/fps) pour le FPS



[seineouest.fr](http://seineouest.fr)  
0800 10 10 21  
Numéro d'appel gratuit



© Communication GPSO 2022



# GUIDE PRATIQUE DU STATIONNEMENT

édition janvier 2023

BOULOGNE-BILLANCOURT



BOULOGNE-BILLANCOURT

CHAVILLE  
ISSY-LES-MOULINEAUX  
MARNES-LA-COQUETTE  
MEUDON  
SÈVRES  
VANVES  
VILLE-D'AVRAY

[seineouest.fr](http://seineouest.fr)

0800 10 10 21  
Numéro d'appel gratuit



# BOULOGNE-BILLANCOURT

## PICS DE POLLUTION

En cas de pic de pollution confirmé la veille au soir sur le site [seineouest.fr](http://seineouest.fr), le stationnement devient **gratuit en zone Orange pour les Résidents**. Une inscription préalable en ligne est nécessaire (voir au verso).

Les forfaits en cours de validité ne sont ni prolongés, ni remboursés.

## STATIONNEMENT PAYANT

ZONE ROUGE	ZONE ORANGE	PARCS SOUTERRAINS
Durée maximale 2h Forfaits non valides	Durée maximale 5h Forfaits valides	TOUS PARCS
Du lundi au samedi Payant de 9h à 19h30 Gratuit dimanche, jours fériés, 1 <sup>er</sup> -15 août	Du lundi au samedi Payant de 9h à 19h30 Gratuit dimanche, jrs fériés, 1 <sup>er</sup> -31 août	Du lundi au dimanche Ouverture 24h/24 HEYRAULT réservé abonnés



### TARIFS HORAIRES

	ZONE ROUGE	ZONE ORANGE	PARCS SOUTERRAINS
<b>EN BREF</b>	0h-2h.....2,00 €/heure ⌚ 30 MIN. GRATUITES pour les Résidents (une fois par jour)	0h-5h.....2,00 €/heure	0h-5h.....variable 5h-10h.....variable 10h-24h.....variable <i>Tarifs complets : <a href="http://seineouest.fr">seineouest.fr</a></i>
1h	2,00 €	2,00 €	2,60 € à 3,60 €
2h	4,00 €	4,00 €	5,00 € à 8,80 €
3h	2h15 : 15 €	6,00 €	7,00 € à 14,00 €
4h	2h30 : 35 €	8,00 €	9,00 € à 17,20 €
5h		10,00 €	11,00 € à 18,40 €
6h		5h15 : 15 €	12,20 € à 19,60 €
7h		5h30 : 35 €	13,40 € à 20,40 €
8h	Non autorisé		14,60 € à 23,20 €
9h		Non autorisé	15,80 € à 26,10 €
10h			15,80 € à 29,00 €
24h			15,80 € à 32,00 €

### FORFAITS

		ZONE ORANGE	PARCS SOUTERRAINS
<b>RÉSIDENT ou PROFESSIONNEL DE PROXIMITÉ</b>	Jour	1,50 €	-
	Semaine	7,50 €	-
	Mois	25 €	86 € à 153 €
	Année	220 €	855 € à 1 700 €
	<i>Rés. Basse Emission</i>	-50%	-
<b>AUTRE PROFESSIONNEL</b>	Jour	4,50 €	-
	Semaine	22,50 €	-
	Mois	75 €	123 € à 165 €
	Année	660 €	1 287 € à 1 890 €
	<i>Journée (8h-20h)</i>	-	-
	<i>Moto Mois</i>	-	41 € à 75 €

Forfaits accessibles sous conditions.  
Informations : [seineouest.fr/stat](http://seineouest.fr/stat)

*Rés. Petit Rouleur* -  
*Prof. de Santé Mobile* -  
*gratuité toutes zones*